

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 3

Rubrik: Rubrique jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RUBRIQUE JEUNESSE

Par Roland Beerli

A l'avenir, la Croix-Rouge doit s'ouvrir davantage sur les jeunes, non seulement en leur procurant une aide, mais aussi en sollicitant leur collaboration à ses différentes activités. Le nouveau programme tient compte des récents développements en matière d'activités avec la jeunesse. Les jeunes se verront confier des responsabilités et ils pourront faire entendre leur voix dans les questions les concernant. Enfin, l'information sur les professions de la santé se voit accorder la place qu'elle mérite. Dans sa séance du 21 février 1985, le Conseil de direction de la CRS a pris connaissance et approuvé le projet 1985. La phase d'organisation est ainsi close, c'est désormais la détermination des objectifs qui lui succède.

Une tradition de plus de soixante ans

Le programme 1985 se base sur une tradition de plus de six décennies d'activité de la Croix-Rouge de la jeunesse en Suisse mais aussi partout dans le monde. Il faut remonter à la Première Guerre mondiale pour relever les premières tentatives de participation des jeunes d'une manière organisée aux activités de la Croix-Rouge. En Suisse, les premiers groupes de la Croix-Rouge Jeunesse se sont constitués en 1922. Dans certaines sections, ces groupes ont été particulièrement actifs. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Croix-Rouge a fait porter ses efforts sur l'aide à l'enfance. Durant cette période, on était moins préoccupé par la formation de groupes de jeunesse que par les collectes de fonds. Les jeunes vendaient des insignes et parcouraient les rues avec des tirelires pour la collecte du «sou hebdomadaire».

Après la guerre, on reprit l'idée globale d'origine de protéger la santé des jeunes, d'aider son prochain et de promouvoir la compréhension entre les différentes jeunesse du monde entier. En 1949, un article Croix-Rouge Jeunesse fut intégré aux Statuts. Il reçut, en 1970, sa version définitive:

«La propagation de l'idée de la Croix-Rouge parmi la jeunesse, en particulier dans les écoles et organisations de jeunesse, afin de lui inculquer des

Programme 1985

Du nouveau à la Croix-Rouge Jeunesse

Depuis 1983, le secrétariat central s'emploie à redéfinir les bases du Service jeunesse. Les postes de responsable pour la Suisse allemande et pour le pays tout entier ont été successivement repourvus. Parallèlement à cette restructuration, un nouveau programme a été élaboré qui répond à un certain nombre d'objectifs et de besoins.

connaissances, de développer ses aptitudes dans les domaines de l'entraide et de l'hygiène et de l'inciter à l'action humanitaire dans le sens de la Croix-Rouge.»

Diffuser la pensée par l'action

De nombreuses manifestations et activités concrètes sont continuellement mises sur pied pour diffuser la pensée de la Croix-Rouge dans le cadre de la Croix-Rouge de la jeunesse. En voici quelques-unes: la Croix-Rouge de la jeunesse a organisé des concours dans le domaine des premiers secours ainsi que des tournois au niveau national. Les deux premiers autocars pour handicapés ont été entièrement financés par la jeunesse des écoles. Des groupes ont récolté du matériel scolaire pour les pays du tiers monde et ont rassemblé des couvertures destinées à l'aide en cas de catastrophe à l'étranger. Au cours de nombreuses rencontres, des jeunes Suisses, mais aussi des étrangers, ont été familiarisés avec les domaines de l'aide urgente, de la puériculture et du sauvetage et, en général, sur les activités de la Croix-Rouge. Au fil des ans, de jeunes handicapés rencontrent d'autres jeunes dans les camps de l'amitié organisés en Suisse romande. Des concours de composition ou de dessin donnent l'occasion aux jeunes d'aborder des thèmes de la Croix-Rouge (aide désintéressée, amitié, compréhension, etc.).

Points forts

Le projet 1985 énumère cinq domaines d'activité. *La protection de la vie et de la santé*: le domaine englobe l'amélioration de la qualité de

la vie, la prévention des accidents et des maladies, les questions ayant trait aux relations avec autrui (conflits, communication, etc.). *L'entraide et la solidarité*: la Croix-Rouge offre dans ce domaine un grand nombre de possibilités de formation correspondant à autant de possibilités d'engagement. *L'amitié et la compréhension* entre les jeunes de langue et de culture différentes. Finalement, *la diffusion des principes de la Croix-Rouge et du droit international humanitaire*. Aux quatre points énumérés ci-dessus, entrant dans les programmes de toutes les organisations Croix-Rouge du monde entier disposant d'une Croix-Rouge de la jeunesse, s'ajoute un cinquième, spécifique à la Croix-Rouge Jeunesse en Suisse, *l'information professionnelle*. Elle a pour objet la diffusion d'une information compétente dans le domaine des professions de la santé, dans le but de susciter des vocations.

En collaboration avec la jeunesse

La Croix-Rouge de la jeunesse s'est fixé comme objectif d'intégrer les jeunes dans son activité. Cette intégration se fera à la suite d'un processus progressif débutant par l'information et la sensibilisation, évoluant vers la familiarisation avec l'activité pratique et aboutissant à la coresponsabilité. Les jeunes doivent être en mesure d'assumer leurs propres décisions concernant leur engagement au sein de la Croix-Rouge suisse. A notre sens, l'intégration ne signifie pas une assimilation forcée.

C'est pour cette raison que nous tenons compte des différents groupes d'âge, de leurs

besoins et de leurs capacités d'expressions propres et que nous envisageons des processus d'adaptation multiformes.

Sur la base du programme 1985, le Service jeunesse ancrera son action dans les sections CRS et le Service de la Croix-Rouge jeunesse à Berne. Les sections offrent aux jeunes un terrain d'activités concrètes au sein de structures claires et humaines, qui favorisent l'initiative et la responsabilité. Elles offrent en outre un large éventail d'activités en faveur des défavorisés et des handicapés qui s'étendent du service visites aux personnes âgées et aux malades, à l'ergothérapie en passant par l'assistance aux réfugiés.

La Croix-Rouge de la jeunesse soutient les sections par une information ciblée sur les jeunes. Une large palette de séminaires et de rencontres prépare les jeunes à l'engagement pratique. Elle organise des interventions de secours dans des situations de détresse et de catastrophe (camps pour des travaux de reconstruction dans des zones de montagne, à la suite de catastrophes naturelles, dépassant le cadre local d'une section). Elle entretient des relations étroites avec d'autres organisations de jeunesse, des associations d'enseignants et les autorités.

Le programme 1985 sera, pour les années à venir, le cadre de l'action du Service jeunesse de la CRS. Les jeunes, collaborant déjà au sein de certaines sections, les camps de l'amitié pour handicapés, les séminaires d'introduction aux activités de la CRS et les semaines de travail consacrées à des travaux de reconstruction constituent les premières manifestations de ce programme. De nombreuses autres réalisations viendront progressivement s'ajouter pour faire du Service jeunesse un tout cohérent, vivant et attractif. □